

EXTRAITS DU BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
de Bruxelles

Tome XXI. — 1902-1905

COMMUNICATION PRÉLIMINAIRE
RELATIVE A LA POINTE MOUSTÉRIENNE
ET A LA TAILLE DU SILEX
—
SUR UN PESON NÉOLITHIQUE
—
NOUVELLES DÉCOUVERTES A SOIGNIES
—
NOTE PRÉLIMINAIRE SUR LES SILEX PALÉOLITHIQUES
DE LA VALLÉE DU NIL

PAR

A. RUTOT.

BRUXELLES

HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

rue de Louvain, 112

1904

COMMUNICATIONS DE M. RUTOT.

M. A. Rutot annonce le dépôt du manuscrit d'un travail tendant à démontrer deux propositions, qui sont :

I. *L'instrument désigné sous le nom de pointe moustérienne ne caractérise aucun âge.*

II. *Ce que l'on a coutume d'appeler « taille du silex » n'est, le plus souvent, que le résultat de son utilisation.*

La démonstration de la première proposition est une question de fait.

Dans ses recherches de silex en position stratigraphique précise et, par conséquent, d'âge précis, M. Rutot a trouvé, à tous les niveaux, des instruments soit analogues, soit semblables, soit identiques à l'instrument provenant de la station type du Moustier dans la vallée de la Vézère et dénommé « pointe du Moustier » ou « pointe moustérienne ».

Ce fait impliquant un doute sérieux sur la valeur de la pointe dite moustérienne comme instrument caractérisant une période précise, M. Rutot, pour faire la preuve, a rassemblé les instruments de tous les niveaux éolithiques, paléolithiques et néolithiques en sa possession, pouvant être confondus avec la pointe dite moustérienne, et il est parvenu sans peine à composer une série complète

d'instruments qui, présentés sans commentaires aux préhistoriens admettant que la pointe moustérienne caractérise un âge précis, ne peuvent être interprétés autrement que comme d'âge moustérien.

Or, M. Rutot montre que depuis le Pliocène moyen (éolithes du Chalk plateau du Kent), en passant par le Reutelien, le Reutelo-Mesvinien, le Chelléen, l'Acheuléen, l'Éburnéen et le Tarandien, jusqu'au Néolithique robenhausien, la pointe dite moustérienne se représente imperturbablement avec ses mêmes caractères.

M. Rutot s'empresse, du reste, d'ajouter qu'il est loin d'être le premier qui soit arrivé à cette conclusion, plusieurs membres de la Société, et tout particulièrement notre honorable secrétaire général le D^r Jacques, ont déjà signalé le fait à la suite de leurs recherches.

Pour ce qui concerne la seconde proposition, c'est le maniement, le triage, le classement de milliers de silex et surtout les essais en nature qui ont mis M. Rutot à même de reconnaître le fait.

D'après l'auteur, pour ce qui concerne les racloirs et beaucoup de grattoirs qui utilisent des arêtes tranchantes, c'est le tranchant naturel qui donne l'effet le plus efficace. Toute retouche donne un tranchant inférieur au tranchant naturel, et toute retouche succédant à une précédente est moins efficace que celle-ci, parce que l'effet de la retouche est de rendre l'angle du tranchant de moins en moins aigu.

Il s'ensuit qu'à tout âge, pour beaucoup d'instruments, nos ancêtres, au lieu de prendre l'éclat et de lui faire subir préalablement des retouches, c'est-à-dire de le *tailler* en vue d'un usage déterminé, se sont servis immédiatement et directement du tranchant naturel, puis ont opéré les retouches d'avivage jusqu'à ce que l'angle du tranchant ne fût plus suffisamment aigu pour fournir un travail satisfaisant.

Dans beaucoup de cas, un silex réputé *bien taillé* ne montre donc que la superposition des retouches successives, d'utilisation et d'accommodation, de sorte qu'un instrument très travaillé n'est généralement plus qu'un instrument fini, inutilisable.

Des trouvailles faites par M. Rutot, il résulte également que certains instruments amygdaloïdes taillés sur les deux faces peuvent provenir de l'utilisation à la percussion, le long des bords, de rognons plats de forme primitive amygdaloïde.

Le résultat de ce martelage a conduit à des formes qui, dans la suite, ont été perfectionnées par des retouches intentionnelles ayant abouti au « coup-de-poing ».

DISCUSSION.

M. TIBERGHIEU, à l'appui de ce que vient de dire M. Rutot, communique à l'Assemblée une pointe moustérienne caractéristique trouvée récemment dans une station néolithique à Groenendael.

M. JACQUES fait remarquer que dans le « coup-de-poing » chelléen la pointe a pu servir, c'est une véritable arme.

M. RUTOT croit aussi que certaines haches chelléennes ont pu être utilisées comme armes, seulement les grands instruments sont moins nombreux que les petits.

M. JACQUES pense que M. Rutot va un peu loin en disant que la taille est seulement le résultat de l'usage. Primitivement, le premier instrument utilisé a été le caillou naturel, roulé ou éclaté accidentellement. L'homme a choisi le silex, qui résistait mieux que les autres roches, et c'est par hasard qu'il a obtenu des instruments tranchants ou piquants. Plus tard il a façonné ses outils d'après un type préconçu.

M. RUTOT croit que la discussion ne peut avoir de sanction. Il faudrait pouvoir discuter devant un nombre considérable de pièces. Généralement les outils même bien taillés ne présentent que des retouches d'usage.

M. JACQUES. — Le principal usage du grattoir a dû être de gratter la peau des grands animaux ou d'en enlever la graisse. S'il s'agit au contraire d'appointer une branche ou un tronc d'arbre, l'instrument doit naturellement s'user d'une manière toute différente.

M. TIBERGHIEU. — Quant aux haches acheuléennes, la forme en est bien intentionnelle : il faut distinguer les éclats du plat de celui des bords de la pièce; tandis que ceux-ci peuvent être le résultat de l'usage, il n'en est plus de même des premiers, qui prouvent bien le but et le désir d'obtenir un instrument de forme voulue.

COMMUNICATIONS DIVERSES.
SUR UN PESON NÉOLITHIQUE, PAR M. RUTOT.

M. A. RUTOT présente à l'Assemblée une nouvelle pièce néolithique recueillie par M. N. Dethise, à la surface du sol, entre la gare de Cronfestu et Haine-Saint-Pierre.

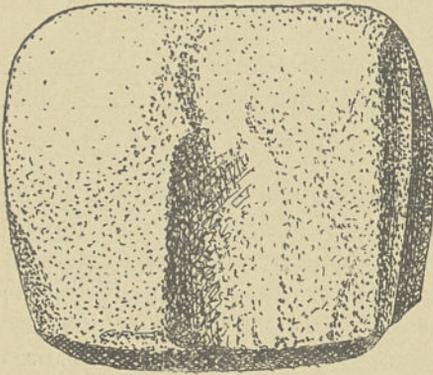


FIG. 1.

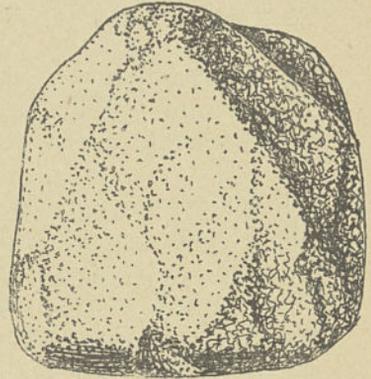


FIG. 2.

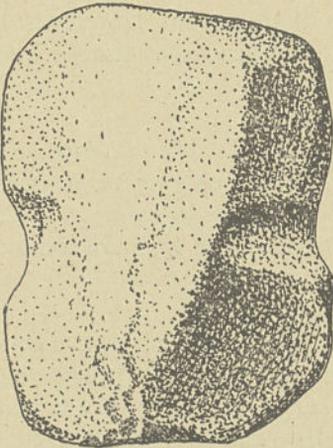


FIG. 3.

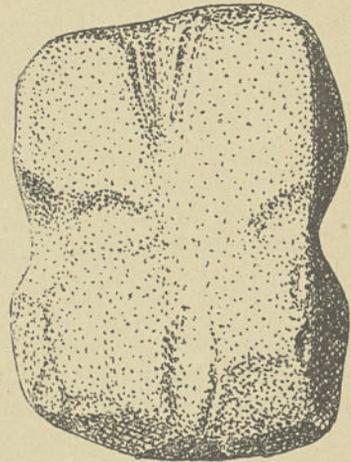


FIG. 4.

Peson néolithique en grès landenien, trouvé entre Confestu et Haine-Saint-Pierre. Grandeur naturelle. — Fig. 1 et 2, vue de face et de profil. — Fig. 3, vue de dessus. — Fig. 4, vue de dessous.

Cette pièce semble être un poids, une sorte de peson en grès landenien, façonné par usure.

La pièce est grossièrement cubique.

Toutes les faces sont usées à la meule dormante et quatre faces portent un creux plus ou moins accentué semblant destiné au passage de quatre cordes de suspension.

Il se pourrait que cet instrument dérivât d'une molette déjà trop usée pour continuer à servir au même usage.

Cette molette aurait été alors modifiée et façonnée telle que nous la voyons sur la meule même qu'elle desservait.

Un objet semblable est figuré par MM. G. et A. de Mortillet, dans leur *Musée préhistorique*. Il est représenté à la planche LXII, figure 600. L'explication porte : « Poids de filet, fragment de grès molasse, avec double encoche au milieu pour empêcher la corde de glisser. Palaffite de Wangen, lac de Constance. Récoltes Keller. »

Notre exemplaire est un peu plus petit que celui figuré par MM. de Mortillet; de plus, au lieu de deux encoches, il en porte quatre.

D'autre part, le gisement de notre pièce est loin de représenter une palaffite; elle a été rencontrée à la surface du sol, à environ 2 kilomètres de la rivière la plus proche, qui est la Haine.

Au point de la trouvaille, la dénudation intense des limons quaternaires a mis à découvert le cailloutis quaternaire riche en industries paléolithiques. A ces instruments, toujours confectionnés en silex de la région, sont mêlés des éclats, des outils néolithiques et des haches polies, toujours en silex de Spiennes très patiné, ce qui tranche vivement avec la couleur très foncée des silex paléolithiques.

Notre peson peut donc être rapporté, avec sécurité, à l'époque robenhausienne.

Notre confrère l'abbé Claerhout vient de signaler la découverte d'une pièce semblable dans ses fouilles de la région de la Mandel (Flandre occidentale).

NOUVELLES DÉCOUVERTES A SOIGNIES,
PAR M. RUTOT.

Aux carrières du Hainaut, à Soignies, dans des travaux en cours, on a trouvé une défense de Mammouth de 2 mètres de long sur 25 centimètres de diamètre; malheureusement elle a été complètement brisée pendant l'extraction, opérée par les ouvriers avant notre arrivée. Elle était accompagnée d'ossements du même animal.

On se rappellera que la même couche nous a fourni des instruments se rapportant nettement à l'Acheuléen.

NOTE PRÉLIMINAIRE SUR LES SILEX PALÉOLITHIQUES
DE LA VALLÉE DU NIL.

M. A. Rutot annonce qu'il a été honoré de la visite de M. le D^r G. Schweinfurth, le célèbre voyageur et égyptologue allemand.

Ce savant éminent rapporte de sa dernière campagne en Égypte, et notamment des environs de Thèbes, une énorme quantité de matériaux du plus haut intérêt scientifique.

Parmi ces matériaux figurent en première ligne :

1^o Une série d'instruments éolithiques provenant des couches lacustres d'âge pliocène supérieur qui s'étendent au sommet des hauteurs d'Esbet-el-Wus à Schayab, près Erment ;

2^o Une série d'instruments, les uns à facies éolithique, les autres à facies paléolithique, répandus en grande quantité sur les hauteurs dominant la vallée du Nil, à Thèbes ;

3^o Une série d'instruments, à facies soit éolithique, soit paléolithique, provenant des alluvions caillouteuses de la terrasse inférieure de la vallée du Nil, connue sous le nom de terrasse de Qurna (Thèbes).

Ces matériaux sont d'un grand intérêt, et une chose frappe tout d'abord, c'est leur similitude complète d'aspect et de forme avec les restes des industries quaternaires anciennes que nous rencontrons dans nos régions.

M. le D^r G. Schweinfurth a examiné avec grande attention les

séries de silex recueillies en Belgique par M. Rutot et a aussi été frappé des ressemblances.

Cette étude lui permettra d'entreprendre la détermination des industries anciennes de l'Égypte et d'en tirer les conclusions qu'il convient.

Le savant égyptologue a laissé au Musée royal d'histoire naturelle de Bruxelles une magnifique série de ses silex d'Égypte, que M. Rutot compte étudier de son côté avec grand espoir de se mettre complètement d'accord avec l'auteur des découvertes.

M. Rutot fera connaître plus tard le résultat de cette étude.

M. le PRÉSIDENT remercie M. Rutot de son intéressante communication et espère qu'il nous tiendra au courant des découvertes qui ne pourront manquer de se produire.

